	<p align="center">FOURNISSEUR SEIFEL CONSIGNE D'ASSURANCE QUALITE PALETTES</p>	SQ328 Indice 01	
SEIFEL			Page 1 / 6

SOMMAIRE :

1 - OBJET

2 - BUTS

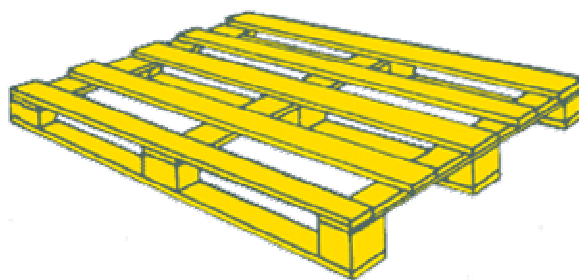
3 - DOMAINE D'APPLICATION

4 - DESCRIPTION DE LA CONSIGNE


- | | | |
|--|---|---|
| <p>4.1 -</p> <p>4.2 -</p> <p>en contrôle</p> <p>4.3 -</p> <p>d'acceptation</p> <p>4.4 - Documents d'accompagnement</p> <p>4.5 - Modification process</p> <p>4.6 - Non conformité détectée en contrôle réception SEIFEL</p> | <p>Ajouter chapitre sur environnement</p> | <p>Terminologie</p> <p>Critères à contrôler réception</p> <p>Critères</p> |
|--|---|---|

5 - LISTE DES IMPRIMES DE TRAVAIL

6 - CLASSEMENT ET ARCHIVAGE



Date	Indice	NBRE PAGES	REDACTEUR		N° MODIFICATION	APPROBATEUR	
			NOM	VISA		NOM	VISA
Mars 09	00	6	MORCET		Création	HEUCHEL	
Mai 09	01	6	MORCET		DM 09028	HEUCHEL	

	FOURNISSEUR SEIFEL CONSIGNE D'ASSURANCE QUALITE PALETTES	SQ328 Indice 01	
SEIFEL			Page 2 / 6

1 - OBJET

Consigne d'assurance qualité pour les palettes bois neuves et occasions

2 - BUTS

Définir les critères le niveau de qualité acceptable pour les palettes bois

3 - DOMAINE D'APPLICATION

Palettes bois neuves et occasions

4 - DESCRIPTION DE LA CONSIGNE

Cette consigne à valeur contractuelle au même titre que les données d'achats mentionnées sur la commande (conditionnement, quantité, délai, référence, norme technique, etc...).

4.1 - Terminologie :

Plancher : planche dessus palette nombre de planche

Traverses : planches de livraison entre plancher et plots

Semelle : planche dessous palette

Plot : liaison entre plateaux (plancher + traverses) et semelles


Entrée : Nb de passage

Charge : Charge Maxi admissible par la palette

Hauteur de passage : hauteur entre le sol et le dessous des planches chariots et sous palettes. Distance permettent la prévention avec les engins de manutention.

- 1) Hauteur plots + épaisseur semelles côté 800
- 2) Hauteur plots + épaisseur traverses côté 1200

NQA : Niveau de Qualité Acceptable

	FOURNISSEUR SEIFEL CONSIGNE D'ASSURANCE QUALITE PALETTES	SQ328 Indice 01
<i>SEIFEL</i>		Page 3 / 6

4.2 - Critères à contrôler en contrôle réception SEIFEL :

Type palette	Type	Charge	Nombre de semelles	Nombre d'entrées	Débordante	Nombre de planches
800X1200	Légère	500 Kg	3	4	Non	5 Mini
800X600	Légère	500 Kg	3	4	Non	5 Mini
800X1400	Lourde	900 Kg	3	4	Non	5 Mini

4.2.1 - Défauts visuels sur les palettes

a) Les défauts visuels inacceptables sont définies dans le tableau ci-dessous :

PRINCIPAUX DEFAUTS VISUEL INACCEPTABLE
Pas de pointes , agrafes, vis saillantes
Casse d'un élément (plot , planche , Semelle etc..)
Fissure importante sur les éléments de la palette (plot , planche , Semelle etc..)
Signe de rupture d'un des élément de la palette (plot , planche , Semelle etc..)

4.2.2 - Absence de composant :

Vérifier la présence de tous les composants
Ex (planche , plot , semelle etc.).

4.2.3 - Contrôle dimensionnel :

Suivant tableau ci-dessous

Type et Dimension palette	Hauteur Passage	Épaisseur Planche	Largeur des planche	Écart entre les planches MAXI
800X1200 5 planches	90mm Mini	15 mm +/- 1	75 mm +/- 5	120 mm +/- 10
800X600 4 entrées	90mm Mini	15 mm +/- 1	75 mm +/- 10	120 mm +/- 10
800X1400 demi lourde	90mm Mini	38 mm +/- 2	90 mm +/- 10	100 mm +/- 10
800X1200 renforcée	95mm Mini	30 mm +/- 2	90 mm +/- 10	100 mm +/- 10

4.2.4 - Contrôle Marquage :


Les palettes doivent comporter un marquage permettant d'identifier le fournisseur

4.2.5 - Critères à contrôler sur les livraisons de série

Le tableau ci-dessous définit les critères à contrôler sur les échantillons initiaux, process et en série :

Tableau n° 2

État des produits	Critères à contrôler	VISUEL	DIMENSIONNEL
		Présence des composants Nb de planche	Cote de hauteur passage Espace entre les planches Largeur des planches
Livraison de série			

 SEIFEL	FOURNISSEUR SEIFEL CONSIGNE D'ASSURANCE QUALITE PALETTES	SQ328 Indice 01	
		Page 5 / 6	

4.3 - Critères d'acceptation (appliqués en contrôle final chez le Fournisseur)

Contrôle par prélèvement en fonction de la quantité livrée voir tableau ci-dessous
 Arrondir à la palette supérieur Ex (2% de 1050 = 21 palettes)

Statistiques État des produits	PRELEVEMENT			CRITERES D'ACCEPTATION NQA		
	D	V	PC	D	V	PC
Série	2%	2%	2%	A0R1	A0R1	A0R1

D = Dimensionnel V = Visuel PC = Présence composants NQA = Niveau de Qualité Acceptable

AOR1 = Accepté 0 Refusé = 1

4.4 - Documents d'accompagnement (Exigences SEIFEL vis-à-vis du fournisseur)

Le contrôle final du fournisseur doit être enregistré sur un document (exemple ci-dessous)
 consultable par SEIFEL .


Exigences Phytosanitaire : joindre le certificat de conformité à la norme NIMP15 à chaque livraison.

Exemple de document de contrôle final

Date	N° BL	Code Produit	Désignation	Qté livrée	Qté Contrôlée	D	V	PC	Visa
31/03/09	56899	760005	Palette 1200X800	1050	21	C	C	C	

C = Conforme NC = Non Conforme

Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord du responsable Qualité

	FOURNISSEUR SEIFEL CONSIGNE D'ASSURANCE QUALITE PALETTES	SQ328 Indice 01	
<i>SEIFEL</i>			Page 6 / 6

4.5 - Modification process (Exigences SEIFEL vis à vis du fournisseur)

Les modifications suivantes doivent faire l'objet d'un accord préalable du service Achats SEIFEL :

- Changement de site de fabrication,
- Changement de technique de fabrication.

4.6 - Non conformité détectée en contrôle réception SEIFEL

Tout lot hors NQA doit faire l'objet d'une réponse adaptée dans les 15 jours suivants la réception du courrier « Actions Correctives » envoyé par le Service Qualité SEIFEL.

5 - LISTE DES IMPRIMES DE TRAVAIL

Document de contrôle fournisseur : Classement par date chez le fournisseur

6 - CLASSEMENT ET ARCHIVAGE (réservé à SEIFEL)

Non Applicable